capuchons. — Adjudicataire : M. Dubois-Goudin, de Lille, avec 22 0/0 de rabais.

Deuxième lot. — Fourniture de pantalons en toutes sortes. — Adjudicataire : M. Dubois-Goudin, 20 0/0 de rabais.

3e lot. — Fourniture de camisoles et de hallebleiks. — Adjudicataire, M. Parent, de Roubaix, avec 25,50 0/0 de rabais.

4e lot. — Fourniture de bas de laine. — Adjudicataire, MM. Robiot et Delécarde 25,30 0/0 de rabais.

5e lot. — Fourniture de galoches et polonaises. — Adjudicataire, M. Vandesienne, 5,50 0/0 de rabais.

6e lot. — Fourniture de chemises et tabliers. — Adjudicataires, MM. Vallez et Ogair, 26,38 0/0 de rabais.

7e lot. — Fourniture de jupons de lainage. — Adjudicataire, M. Duprier, 19,37 0/0 de rabais.

Avis

Les organisateurs de la société des *Galants Tailleurs*, établie chez M. Florimond Lobrun, rue Bezin, 9, invitent les amateurs qui voudraient faire partie de la société de la Mi-Carême de vouloir bien assister aux répétitions qui auront lieu vendredi et samedi, à 8 heures et demie précises du soir.

Les chansons seront distribuées à un franc le cent aux vendeurs.

TOURCOING

Réunion de commission

La commission de la voirie s'est réunie hier à 2 heures 1/2 à l'Hôtel de Ville et a délibéré sur diverses questions notamment :

Nouvelles canalisations pour l'éclairage en 1897; vote de M. Farvacque et de ses collègues, relatif à l'éclairage du Blanc-Seau; vote de M. Leveugle et plusieurs de ses collègues tendant à ce qu'une communication directe soit établie entre la rue des Villas et la passerelle du canal.

Installation de nouvelles bouches d'eau; nouveau devis pour achat de bancs de jardins publics; une première adjudication n'ayant pas donné de résultat.

Les obsèques du garde Verschelden

Hier matin ont eu lieu au Blanc-Seau les funérailles de M. Pierre Verschelden, garde champêtre dont nous avons annoncé le décès à l'âge de 42 ans.

L'affluence était nombreuse. M. Rouillé, commissaire central et MM. Besson et Spéneux y assistaient à la tête d'une importante délégation d'agents.

L'octroi, la douane, la gendarmerie étaient également représentés par des délégations.

Nous avons remarqué dans l'assistance MM. Ducoulombier, Charles Leplat, Henri Loridan, Leveugle, consillers municipaux, Carlier adjoint au maire de Mouvaux, Cyrand, commissaire adjoint à la gare.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Engelsorge, garde au Blanc-Seau; Min et Bénigardes à Wattrelos, *Delforterie, garde à Croix*.

Une superbe couronne offerte par le personnel de la police était portée par MM. Delmotte et Lerat, garde champêtres.

Arrestations

Mes nommés Alfred V..., 19 ans, brigueur, rue de la Croix Rouge et Victor G..., maçon, rue des Girondins, ont été arrêtés pour outrages envers l'agent de police Paul Dujardin.

La rixe de la rue des Urselines.

Le nommé Jean C..., a été arrêté sous l'inculpation d'avoir pris part à la rixe de dimanche soir, rue des Urselines, dont nous avons parlé hier.

Bureau de bienfaisance

Une distribution supplémentaire de pièces d'hiver a été faite hier au Bureau de bienfaisance et par les soins de la commission administrative.

Cette distribution comptait un total de plus de 500 pièces consistant en paillasses, couvertures, pantalons jupons, chemises et camisoles.

Institut Colbert

Samedi dernier a eu lieu le banquet annuel de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Institut Colbert, dans une des salles de la Gare Centrale, place de la République. Les convives étaient nombreux et, c'est à nos tables de mets dressées quant prs place plus de 90 camarades ayant à leur tête M. Demolon, président d'honneur de la Société.

Un menu très original, composé par la Commission, a contribué à donner la note gaie dans l'assistance, note qui n'a cessé de régner pendant toute la durée et qui s'est accrue de plus en plus à mesure que l'heure se passait.

A dessert, M. Wagnon, président de l'Association, a commencé la série des toasts par ces mots :

Chers camarades,

Un dimanche, dans une assemblée générale, je fut, vis et entendu appelé à tout les sociétaires pour lui engager à prendre part aux fêtes intimes de l'Association. Allez, disiez-vous, à ces soirées d'amis où l'on oublie tout, où l'on ne voit que des visages sympathiques, où certain bien-vieillir permet à chacun de passer de jeunes et de jeunes à l'enfance.

Aujourd'hui, je vous avais plaisir que cet appel a été entendu. Je vous très heureux et ne puis que vous en remercier très vivement.

En ce moment, ce banquet, vous faites prendre des bons camarades et d'attachement à la belle société dont nous sommes tous fiers de faire partie.

Par la pensée, vous montrez surtout la gratitude que vous avez pour votre ancien maître, M. Demolon, le sympathique président d'honneur de l'Association, qui vieille toujours sur elle comme un père, et dont la présence à cette fête familiale est la marque de la sollicitude pleine d'affection qu'il a pour tous ses anciens élèves.

En fait d'affection, je crois pouvoir affirmer que la réciproque est vraie de notre côté. — que tous nous sommes heureux de revoir notre ancien maître, de passer avec lui quelques heures agréables et d'avoir encore, au besoin, ses conseils toujours si justes et si sages.

Du reste, par la franche gaîté et la plus grande cordialité qui ne vont cesser de régner pendant toute la fête intime, il pourra constater que ses conseils ont été suivis; que nous sommes vraiment, comme il le désirait, une famille de bons camarades, unis non par le hasard d'une rencontre ou par des noms abstraits communs, mais par le lien d'une amitié solide, désintéressée, non sur les bancs de l'école et basée sur la sympathie des caractères.

Cette vieille amitié qui, j'espère, ne connaîtra jamais de rupture, c'est elle qui nous rend aujourd'hui si nombreux et nous rendra bientôt tous joyeux pour fêter, entre amis, la dixième anniversaire de la fondation de notre cercle.

Il y a dix ans, nous n'étions qu'une petite poignée d'anciens élèves. Jeter les bases d'une association qui affirmât ostensiblement sa vitalité, plus on plus n'était guère chose facile à quelques-uns seulement. Mais les membres fondateurs ne se sont pas rebutés. Ils ont pris en sérieux le rôle qui leur incombait. Animés du feu sacré de la reconnaissance pour l'école où ils avaient reçu l'instruction et l'éducation, les aînés ont pris soin des plus jeunes. — ont cherché à leur procurer un emploi conformément à leurs aptitudes. — les ont aidés de leurs petites conseils dans les circonstances de la vie et se sont toujours montré, à leur égard, bienveillants, *obligeants et dévoués*.

A ceux, aussi, les jeunes qui unis les bienfaits de l'Association, ont pu, dans ces cours que notre Société avait ouverts comme une grande famille, où chacun s'aimait, s'entraidait, se secourait et où l'on vivait en bons camarades, en véritables frères. Aussi, se sont-ils empressés d'accourir aider leurs *vétérans pour travailler avec eux au développement* des œuvres de l'Association.

Maintenant, il ne nous reste qu'à continuer ce qui a été bien commencé. Pour cela, chers camarades, restons étroitement unis et *faisons le plus possible*; n'oublions pas que nous devons aux amis : estime, fidélité, confiance, discrétion et dévouement. *Qu'il n'y ait pas de cause garrni nous, comme le disait si bien notre cher président d'honneur, que notre Société soit ouverte à tous.*

A l'issue de ces paroles, un vœu proposé par le dévoué vice-président M. Louis Duhamel, a été chanté en l'honneur de M. Demolon, président d'honneur de l'Association.

M. Demolon, s'adressant en disant combien il était agréable de se retrouver au milieu de ses anciens élèves et qu'il était venu parmi eux pour leur apporter le témoignage de son affection et de son souvenir affectueux des anciens professeurs de l'école. Puis il ajouta : « Ai-je besoin de vous dire avec quel intérêt nous suivons la marche de votre association ? Dans les manifestations de votre activité toute juvenile, nous sommes heureux de vos succès, de vos joies, de vos espérances.

« Et c'est toutes ces associations, l'école devendra le foyer d'une grande famille. Les résultats qui pouvent en résulter sont considérables, tant au point de vue matériel en assurant le placement des élèves conformément à leurs aptitudes, qu'au point de vue moral en constituant par l'association une force analogue à celle des nouvelles corporations, mais n'en ayant que les avantages.

La soirée a été très animée et s'est terminée à une heure assez avancée de la nuit.

Combats de coqs

Le Lundi 29 Mars 1897, dans la grande salle du Casino, rue Nationale, 134 (près de l'Abattoir), il sera joué un 4 de 7 pour 500 francs, les paires de plaisirs à 50 francs, tous poulets forcément reconnus. Les villes de Comines et de Quesnoy-sur-Deûle réunies, contre la Société de l'Abattoir de Tourcoing.

La partie se jouera à 4 heures précises.

Afin de donner satisfaction à tous les spectateurs le parc sera disposé d'une façon irréprochable.

Entrée : Parterre, 2 fr. — Galeries, 1 fr.

Croix-Wasquehal. — *Le vol de Wasquehal.* — M. Seguin, Commissaire de police, s'est rendu au domicile de J.-B. Delattre, détenu pour vol, à l'effet de punir le linge qu'il avait dérobé chez M. Dumas-Hubaut, teinturier à Roubaix. Le poids de cette lainge évaluée à 1 fr. le kilo est de 179 kilos.

Les déchets y 2 fr. le kilo ont un poids de 50 kil. La valeur de la laine dérobée se monte donc à 350 fr.

Wattrelos. — Lundi, le garde Lataali a arrêté un Touquet, pour infraction à un arrêté d'opposition de tambour du lieu certificat, un nommé Ch. Devos, âgé de 38 ans, demeurant au Mont-à-Leux.

Halluin. — La police a procédé le 22 mars, dans la rue de Lille, à l'arrestation du nommé Augustin Desmet, âgé de 25 ans, tisserand, à Halluin qui était sous le refus de rentrer à son domicile et à traite de faisant les gardes-champêtres qui ont été obligés de le traiter pour le conduire au violon.

Il est conduit devant M. le Procureur de la République.

Le 24 mars, le garde-champêtre de service au quartier Schaslopol vers 10 h. 1/2 du matin, abattait un individuel de mine suspecte et étranger à la localité lui a demandé ses papiers, mais il n'en avait pas.

Conduit au poste de police, il a déclaré se nommer Kratz Philippe, âge de 25 ans, né à Darmstadt (Allemagne).

— *La gendarmerie d'Halluin a opéré l'arrestation* du nommé Edouard Verylet, originaire de Dunkerque, incorporé au 8le de ligne, à Avesnes (classe de 1894), qui avait déserté son corps depuis quelque temps.

Verylet, qui se rendait de Monin à Mouscron, avait passé la frontière sans s'en apercevoir.

LILLE

Baccalauréat

Classique. — Ont été reçus définitivement MM. Baillent ; Bionaimé, Boullanger; Charlieys; Crassier, Dumont, (a. bien.); Garrigoux, Huet, Lefeune, Trovin.

Classique : 2e partie. — Boutroy, Hoppenot, (a. bien); Muller; Papegnies; Wadeux.

Moderne. — Trelaine; Bogon; Dron; Pontlieu.

L' « Union commerciale »

Les membres du comité de l'*Union commerciale* se sont réunis, hier soir, à leur siège, au *Café Muller*, Grand'Place, et ont procédé au *renouvellement* du bureau.

Sont nommés :

Président, M. Miénce.— Vice-présidents, MM. Vaillant et Bailly. — Secrétaire, M. Dorlet. Rendenlauch. Secrétaire-adjoint. M. Bal.- Trésorier, M. Waterlot. — Trésorier-adjoint, M. Fauqueux.

Un tramway en détresse

Mardi, à 7 heures du soir, un chariot portant un réservoir en tôle ayant une de ses roues brisée sur la voie du tramway au quai de la Haute-Deûle non loin du Jardin Vauban, le service des tramways a été interrompu pendant plusieurs heures.

Accidents

Hier, vers 3 heures 1/2, M. Waggin, Charles, demeurant rue Adolphe, II, en traversant la place de Rihour avec un tombereau, a perdu l'équilibre, est tombé et s'est blessé sans gravité au côté droit.

— Le jeune Léon Hucon, âgé de douze ans, rue Baudin s'est brûlé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

Touring-Club de France

Les délégués du Touring-Club de France, et les membres de cette société qui habitent Lille et les environs, à un dîner qui aura lieu le *mardi 30 courant à Arras et demie, rue Delaborde, dans le salons du « Grand-Hôtel »*, rue Delaborde.

Prix du dîner, 4 francs vin compris.

Ecrire pour les Tourdistes « une excellente excursion !!!

LE NORD

Loonne. — Nous apprenons avec plaisir que M. Adolphe Leclercq est nommé administrateur du Bureau de bienfaisance en remplacement de M. Coquerel qui, pour raisons de santé, avait dû donner sa démission.

M. Olivier, administrateur sortant, est maintenu dans ses fonctions.

Ascq. — Le 22 mars, vers dix heures et demie du matin, le garde Mullier prenait une canonnade rue de la Mairie (Pecrin), cabaretier, rue Marceau. Le sieur Masse Henri, âgé de 23 ans, entra dans ledit établissement et lança à la face de M. Pecrin un bocal rempli de bière qui l'atteignit en plein. La cabaretier voulut faire cesser ces insultes et le mit à la porte avec beaucoup de peine. Masse se mit à briser les carreaux de la porte et intervint alors et prêta l'agresseur de terminer. Pour toute réponse, il reçut un coup de poing en pleine figure.

Masse était à peine sorti de quelques minutes qu'il entra de nouveau dans l'estaminet en battant la porte d'une telle violence que les carreaux volèrent en éclats. C'est alors que Mulher reçut de nouveaux coups de poing.

Procès-verbal a été rédigé et transmis au parquet de Lille.

ARMENTIÈRES

Tentative de meurtre

A LA CHAPELLE

Lundi soir, vers 9 heures, M. Coqu, facteur des postes, de passage au hameau de l'Armée, est interpellé par deux individus qui avaient de mauvaises intentions.

Le mari, un nommé Marquilly, âgé de 33 ans, se rua sur le facteur et lui porta deux coups de couteau, l'un à la joue gauche, l'autre à la cuisse droite.

Le meurtrier fut arrêté par les douaniers Moncomble et Boscher.

Les blessures de M. Coqu ne présentent pas de gravité.

Le scandale de l'octroi. — Nous apprenons que l'affaire Spalbouete viendra devant le tribunal correctionnel de Lille à l'audience du 5 avril prochain.

Armentières. — *Le prépost des douanes* Ribout, en manient son revolver, a reçu une balle dans la cuisse droite au-dessus du genou. Son état ne paraît pas grave.

DOUAI

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Chanber, chef de la musique de l'Ecole d'artillerie de Douai, décédé à l'âge de 46 ans.

Les ouvriers chômeurs de Tourcoing. — Les ouvriers cuvis des établissements militaires au nombre de 500 environ, ont tous, samedi, une importante réunion au *Cercle démocratique*.

Il s'agissait de protester une protestation énergique contre le nouveau décret qui rend obligatoire, dans les établissements militaires de l'Etat, les surpaies, jusqu'ici facultatives, à la Caisse nationale des retraites.

A l'unanimité, la réunion a réclamé les réformes suivantes :

4° Versements de 4 0/0 des salaires réduits à 2 1/2 0/0 ;

2° Limite d'âge abaissée à 50 ans et durée des services à 25 ans ;

3° Remboursement intégral des sommes versées aux ouvriers qui, pour une cause quelconque, quitteront les ateliers de l'Etat.

Le dimanche, la réunion a nommé des délégués chargés de demander à M. Paul Hayes, député de Douai, de soutenir, auprès de qui de droit, les revendications des ouvriers.

VALENCIENNES

Mort d'un soldat au 127e

Comme complément à l'information que nous avons produite hier, on nous donne les renseignements suivants pour lesquels nous laissons les réserves d'usage :

Le soldat Ocere avait écrit jusqu'à ses parents une lettre les informant de son état : « Ce ne veut pas me reconnaître, disait-il, et cependant je suis vraiment malade ». — Le père et la mère arrivèrent dimanche matin à Valenciennes ; ils ne trouvèrent que le cadavre de leur enfant, mort la nuit à deux heures. — Le corps a été transporté dans sa *famille hier*.

Le major, ajoute-t-on, serait aux arrêts depuis lundi à midi.

Grave accident de mine à Anzin

Un machiniste de la fosse Saint-Louis, M. Delplanque, âgé de 48 ans, est tombé d'un généralement haut de 3 mètres 50.

On le relève avec plusieurs côtes enfoncées ; on craint, en outre, des lésions internes. L'état du blessé est grave.

Denain. — Le grand cirque Hippodrome et ménagerie Pinder visitera cette ville vendredi 26 mars 1897 un jour seulement.

HAZEBROUCK

LE CRIME de Caëstre

(Nouveaux détails)

Nous avons prouvé hier, que le crime de Caëstre avait été commis dans la nuit du jeudi 4 mars et que le matin du vendredi 5 mars au matin nous permettant de détruire une allégation de Boone qui a prétendu au juge d'instruction être parti d'Hazebrouck, le mardi 2 mars à 4 heures de l'après-midi et s'être rendu à Merris afin d'y déterrer de l'argent caché huit mois auparavant. Cet argent qui d'après l'accusé était le produit du vol commis par lui dans cette commune, avait servi à payer *le fil ajouté*, au magistrat instructeur, le voyage d'Hazebrouck à Paris.

Nous sommes en mesure d'affirmer de la façon la plus formelle que Boone a quitté l'estaminet de la *Tranquillité* à Hazebrouck, en compagnie de Cœur-Charlemagne, cabaretier, route de Lille, à Lens.

Vers cette heure du matin, les Cœur-Charlemagne, qui ont pu rentrer dans leur dans lesquels ils ont pu rentrer dans leur dans lesquels ils ont pu rentrer dans leur dans lesquels ils